

DELIBERATION N° 35-25

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Le six mars deux mille vingt-cinq à dix-huit heures et trente minutes, les membres du conseil communautaire, désignés ou représentant chaque commune membre, se sont réunis au siège de la CCM à Susville, sur convocation qui leur a été adressée par la Présidente, datée du 20 février 2025 conformément aux articles L2122-7 et L2122-8 du CGCT applicables en la matière. Secrétaire de séance : Michel TOSCAN.

Présents :

SAVIGNON Joseph	LAMOUR Jérôme	CHAUD Frédéric	GRAND Florence
SERRE Emmanuel	GONNORD Franck	GRIET Bernard	PERRIN Gilda
BLANC André	BONNIER Eric	SAURAT Coraline	BATTISTEL Marie-Noëlle
KRAMARCZEWSKI Bruno	BARI Nadine	LANEYRIE Jean-Marc	LE TRAOU Dominique
BONOMI Jean-Pierre	FAYARD Adeline	TOSCAN Michel	PONCET Denis
MAUROY Claude	DECHAUX Marie-Claire	TURC Sylvain	BALMET Lucie
FAURE Philippe	TRAPANI Mary	STUTZ Anne	JEANNIN Michel
CHATTARD Arnaud	GIACOMETTI Geneviève	GIRAUD Murielle	MAUGIRON Frédéric
BRUGNERA Jean-Michel	LAURENS Patrick	RAVANAT Jean-Luc	MAUGIRON Gilbert
GERBI Franck	MENDEZ-DIAZ Philippe	GARNIER Jean-Luc	BARTHELEMI Maryse
MASLO Raymond	TAVERNA Philippe	BALME Eric	FOGLIA Maxence
ROSSI Angélique	JOUBERT Thierry	MENDEZ Alain	MORA Serge

Absents excusés représentés : SIMONNET Martine (pouvoir à BONNIER Eric), PREVOT Fabienne (pouvoir à TOSCAN Michel), CIOT Xavier (pouvoir à TRAPANI Mary), DURAND Bernard (pouvoir à DECHAUX Marie-Claire), GIRARDOT Frédéric (pouvoir à GIACOMETTI Geneviève), BRUN Sylvie (pouvoir à FAYARD Adeline), MONTANER-DUMOLARD Guillaume (pouvoir à LAURENS Patrick).

Nombre de délégués en exercice : 62

Nombre de délégués présents : 48

Nombre de pouvoirs : 07

Nombre de délégués votants : 55

OBJET : COMPTES DE GESTION 2024 : BUDGET ANNEXE ABATTOIR

Le compte de gestion constitue la restitution des comptes du comptable public à l'ordonnateur. À cet effet, l'assemblée délibérante entend, débat et arrête le compte de gestion qui est transmis à l'exécutif local avant le 1^{er} juin de l'exercice suivant celui auquel il se rapporte.

Le vote du compte de gestion doit intervenir préalablement à celui du compte administratif, pour les budgets suivants :

1. Compte de gestion – Budget principal
2. Compte de gestion – Budget annexe Gestion des déchets
3. Compte de gestion – Budget annexe Economie-Emploi (Matheysine Développement)
4. Compte de gestion – Budget annexe Maison Messiaen
5. Compte de gestion – Budget annexe Abattoir

6. Compte de gestion – Budget annexe Gestion touristique Site du Sautet
7. Compte de gestion – Budget annexe SPANC
8. Compte de gestion – Budget annexe Alpe du Grand Serre
9. Compte de gestion – Budget annexe Régie intéressée Alpe du Grand Serre

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 038029

NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC LA MURE

ETABLISSEMENT : CCM ABATTOIRS MATHEYSINE

Résultats budgétaires de l'exercice

55007 - CCM ABATTOIRS MATHEYSINE

Exercice 2024

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	101 617,12	50 891,61	152 508,73
Titres de recette émis (b)	25 372,08	32 782,86	58 154,94
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	25 372,08	32 782,86	58 154,94
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	101 617,12	50 891,61	152 508,73
Mandats émis (f)	14 878,33	36 060,69	50 939,02
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)	14 878,33	36 060,69	50 939,02
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	10 493,75		7 215,92
(h - d) Déficit		3 277,83	

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, l'unanimité,

- ➔ **APPROUVE** le compte de gestion du Trésorier pour l'exercice 2024 pour le budget annexe Abattoir de la collectivité tel-que ci-dessus développé ;
- ➔ **DIT** que ce compte de gestion, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Ainsi fait et délibéré à Susville, les jour, mois et an désignés ci-dessus, et ont signé les membres présents.

Certifiée conforme, le 6 mars 2025

La Présidente,
Coraline SAURAT